

ENSEIGNEMENTS INTERNATIONAUX DE LANGUES ETRANGERES (EILE)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A RETOURNER A L'ECOLE AU PLUS TARD LE 02/04/2024

[TAMPON DE L'ECOLE]

PARTIE A REMPLIR PAR LE(S) PARENT(S) OU PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE

Madame/Monsieur :
demande(nt) que l'élève (prénom/NOM) :
inscrit actuellement en classe de à l'école :
.....
située dans la commune de :

suive pendant la prochaine année scolaire 2024-2025 un « enseignement international de langue étrangère » (EILE) dans la langue suivante (*un seul choix*) : [Cocher la case ou entourer la langue choisie]

<input type="checkbox"/> ARABE	<input type="checkbox"/> ITALIEN	<input type="checkbox"/> PORTUGAIS	<input type="checkbox"/> TURC
--------------------------------	----------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

Votre enfant : [Cocher la case ou entourer la situation]

était déjà inscrit en EILE durant l'année scolaire 2023-2024 et souhaite poursuivre en EILE dans la même langue durant l'année scolaire 2024-2025

n'a jamais suivi de cours d'EILE : première inscription en 2024-2025

était inscrit en EILE durant l'année scolaire 2023-2024 mais souhaite changer de langue en 2024-2025

IMPORTANT : le(s) parent(s) / le représentant légal déclare(nt) avoir pris connaissance que :

- Un cours d'EILE est proposé **du CE1 au CM2** et sa durée est d'**1 h 30** hebdomadaire.
- Ce formulaire recense les demandes d'inscription dans un cours optionnel d'EILE. **L'ouverture effective du cours à la rentrée scolaire n'est pas automatique. Elle dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition.**
- Toute demande d'inscription implique **le respect des horaires et la présence de l'élève au cours EILE pour la totalité de l'année scolaire. Une seule langue** peut être demandée.
- Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. **Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de l'école de scolarisation de votre enfant.**
- Les inscriptions à un cours d'EILE sont faites uniquement par ce formulaire de l'Education nationale, complété et signé par le(s) parent(s) ou le représentant légal de l'enfant et remis au directeur/directrice de l'école.
- La seule indication donnée à un enseignant EILE ne vaut pas inscription de l'élève.

À, le 2024

Signature du/des parent(s) ou du représentant légal :